



Vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) : Aperçu

Les vaccins contre la COVID-19 sont sûrs et efficaces. Toutes les personnes qui vivent au Canada pourront se faire vacciner gratuitement au cours de l'année 2021. Afin de limiter la propagation de la COVID-19 au Canada et de sauver des vies, les mesures de santé publique demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une vaste couverture vaccinale soit réalisée.

Vaccins contre la COVID-19 autorisés au Canada

Le processus d'autorisation indépendant du Canada est reconnu dans le monde entier pour ses normes élevées et son examen rigoureux. L'approbation des vaccins se fonde sur des éléments probants démontrant que les vaccins sont sûrs, efficaces et de bonne qualité.

Liste des vaccins autorisés

- [Vaccin de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19](#)
- [Vaccin de Moderna contre la COVID-19](#)

Les deux vaccins nécessitent 2 injections. Le premier vaccin initial, puis un rappel à l'heure prescrite, les responsables de la santé du gouvernement vous fourniront le moment venu.

À propos du vaccin de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19

Le vaccin à base d'ARNm de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 (tozinaméran ou BNT162b2) sert à prévenir la maladie causée par le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SRAS-CoV-2). Le vaccin est approuvé pour les personnes de 16 ans et plus. Son innocuité et son efficacité chez les jeunes de moins de 16 ans n'ont pas encore été démontrées. Le vaccin de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 est fabriqué par Pfizer Canada ULC et BioNTech Manufacturing GmbH. Le 9 décembre 2020, Santé Canada a autorisé ce vaccin sous certaines conditions, en vertu de l'[Arrêté d'urgence concernant l'importation, la vente et la publicité de drogues à utiliser relativement à la COVID-19](#). Vous trouverez de l'information technique détaillée sur le vaccin de Pfizer-BioNTech, notamment la monographie du produit et le résumé de notre décision réglementaire, dans [le portail sur la réglementation relative aux vaccins et aux traitements contre la COVID-19](#).

[Ingrédients et plus d'informations sur le vaccin Pfizer](#)

À propos du vaccin de Moderna contre la COVID-19

Le vaccin de Moderna contre la COVID-19 (ARNm-1273) sert à prévenir la maladie causée par le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SRAS-CoV-2). Le vaccin est approuvé pour les personnes âgées de 18 ans et plus. Son innocuité et son efficacité pour les jeunes de moins de 18 ans n'ont pas encore été démontrées. Le vaccin ARNm Moderna contre la COVID-19 est fabriqué par Moderna Therapeutics Inc. Le 23 décembre 2020, Santé Canada a autorisé ce vaccin sous certaines conditions, en vertu de l'[Arrêté d'urgence concernant l'importation, la vente et la publicité de drogues à utiliser relativement à la COVID-19](#). Vous trouverez des renseignements techniques détaillés sur le vaccin de Moderna, comme la monographie de produit et le résumé de notre décision réglementaire, sur le [Portail des vaccins et traitements pour la COVID-19](#).

[Ingrédients et plus d'informations sur le vaccin Moderna](#)

Surveiller la sûreté et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19

Santé Canada surveille la sûreté et la sécurité des vaccins contre la COVID-19.

Pendant la pandémie de COVID-19, nous avons accru :

- nos activités de surveillance et d'évaluation des nouveaux enjeux liés à la sûreté;
- la collaboration et l'échange d'information avec nos partenaires au Canada et ailleurs dans le monde, comme l'Organisation mondiale de la Santé.

Sûreté des vaccins et des médicaments contre la COVID-19

- [Sécurité des vaccins de COVID-19 : Rapport hebdomadaire sur les réactions possibles suite à la vaccination](#)
- [Examen et autorisation des vaccins](#)
- [Surveillance et déclaration des effets secondaires possibles liés aux vaccins et traitements pour la COVID-19](#)



mushrooms.canada

[PLUS D'INFORMATIONS SUR LE VACCIN CONTRE LE COVID-19
DU GOUVERNEMENT DU CANADA SANTÉ PUBLIQUE](#)

<https://www.canada.ca/en/public-health.html>

Information recherchée et présentée par Mushrooms Canada

Renseignements sur l'innocuité des vaccins du gouvernement de l'Ontario



Aperçu:

On s'attend à ce que la vaccination soit un moyen efficace de prévenir la propagation et de réduire les effets du COVID-19. Seuls les vaccins que Santé Canada juge sûrs et efficaces seront approuvés pour utilisation au Canada et disponibles en Ontario.

Cela signifie que les vaccins:

- ont été testés sur un grand nombre de personnes dans le cadre d'essais cliniques approfondis
- avoir satisfait à toutes les exigences d'homologation, y compris la sécurité
- sera surveillé pour tout effet indésirable pouvant survenir après la vaccination et des mesures appropriées seront prises

Les deux vaccins nécessitent deux doses pour que votre corps développe une immunité adéquate. Après deux doses, on s'attend à ce qu'ils aient une efficacité de 94 à 95%, ce qui réduira la quantité de virus pouvant se propager dans la population, aidera à renforcer l'immunité du troupeau et arrêtera la pandémie. Ils ont tous deux été fabriqués en Belgique. [Apprenez-en davantage sur les vaccins sur le site Web de Santé Canada.](#)

Développement de vaccins

La création d'un nouveau vaccin prend généralement des années. Cependant, les progrès sur les vaccins COVID-19 se produisent rapidement pour de nombreuses raisons, notamment:

- être informé par des décennies de recherche sur d'autres souches de coronavirus avant COVID-19, comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) et le Sars-CoV (SRAS)
- progrès de la science et de la technologie
- collaboration internationale entre scientifiques, professionnels de la santé, chercheurs, industrie et gouvernements
- augmentation du financement dédié

Avant que des vaccins ne soient disponibles en Ontario, ils:

- subir des essais cliniques rigoureux pour s'assurer qu'ils sont sûrs et efficaces
- sont évalués et autorisés à être utilisés par Santé Canada, selon des normes rigoureuses

Le plan de l'Ontario visant à garantir la sécurité des vaccins pour les Ontariens comprend:

- transport et stockage en toute sécurité et en toute sécurité des vaccins aux conditions et températures requises
- créer des espaces cliniques sûrs pour administrer les vaccins aux personnes, y compris fournir la formation requise à ceux qui administrent les vaccins
- surveiller tout effet indésirable ou effet secondaire pouvant survenir après la vaccination et prendre les mesures appropriées, y compris en collaboration avec le gouvernement fédéral et d'autres provinces et territoires

Santé Canada continuera de surveiller tous les vaccins autorisés pour s'assurer qu'ils continuent d'être sûrs et efficaces.

[PLUS D'INFORMATIONS SUR LE VACCIN CONTRE LE COVID-19
DU GOUVERNEMENT DU GOUVERNEMENT ONTARIEN](#)

<https://covid-19.ontario.ca/covid-19-vaccine-safety>



Information recherchée et présentée par Mushrooms Canada